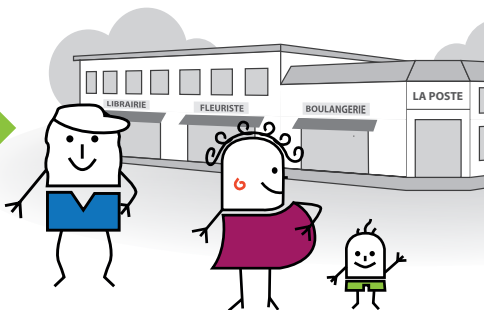


Soyez acteur de l'amélioration de vos services au quotidien !

**10 minutes suffisent
pour donner votre avis**



Du 12 septembre au 17 octobre 2016

**pour améliorer l'accessibilité des services au public
de la Manche, participez à l'enquête sur**

manche.fr ou manche.gouv.fr



Donnez votre avis pour améliorer l'accessibilité des services au public !

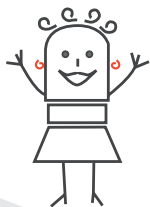
Le Conseil départemental et la Préfecture de la Manche élaborent le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Il permettra la mise en place d'actions en faveur de l'amélioration de vos services publics et privés (administrations, santé, services sociaux, commerces, enseignement, loisirs, etc.).

La démarche en cours ne peut donc se faire sans vous !

**Ainsi, répondez à nos questions
pour nous aider à comprendre :**

- ◆ votre niveau de satisfaction par rapport aux services existants
- ◆ vos besoins non satisfaits à l'heure actuelle
- ◆ vos demandes et priorités d'amélioration

Les résultats de l'enquête seront pris en compte afin de proposer et mettre en œuvre des solutions adaptées et répondant à vos besoins.



**Nous vous remercions du temps
consacré à cette démarche.**

